



**Préfet du Calvados**

**Révision du plan de prévention des risques de mouvement  
de terrain de Trouville-sur-mer, Villerville, Cricqueboeuf**

**« Réunion publique de concertation »**

Par arrêté préfectoral du 8 août 2016, le Préfet du Calvados a prescrit la révision du plan de prévention des risques de mouvement de terrain de Trouville-sur-mer, Villerville, Cricqueboeuf sur le territoire des communes de Trouville-sur-mer, Villerville, et Cricqueboeuf.

**Une réunion publique de présentation du projet de révision du plan de prévention des risques de mouvement de terrain de Trouville-sur-mer, Villerville, Cricqueboeuf se tiendra :**

**le mardi 20 décembre 2016, à 18h00,  
dans la salle du conseil de la mairie de Trouville-sur-mer,  
164, Boulevard Fernand Moureaux à Trouville-sur-mer.**

**Rappel :**

Les documents de la révision du plan de prévention des risques de mouvement de terrain de Trouville-sur-mer, Villerville, Cricqueboeuf ainsi qu'un registre permettant de déposer d'éventuelles observations, sont mis à disposition du public dans les mairies concernées.

Ces documents d'information et de concertation sont également consultables sur le site internet des services de l'État dans le Calvados à l'adresse suivante: (<http://www.calvados.gouv.fr>).

Les demandes d'information sur le projet sont à adresser à la Direction Départementale des Territoires et de la Mer du Calvados - Unité Prévention des Risques - 10, Boulevard du Général Vanier - CS 75224 - 14052 CAEN Cedex 4